

## **AVIS PUBLIC**

## **AVIS DE PROMULGATION RÈGLEMENT NUMÉRO 762**

Avis est par les présentes donné que lors de la séance ordinaire tenue le 7<sup>e</sup> jour du mois de mai 2018, le conseil de la Municipalité de Notre-Dame-du-Mont-Carmel a adopté le règlement numéro 762 intitulé « Règlement modifiant le plan d'urbanisme numéro 642 ».

Procédure effectuée pour l'adoption du règlement :

Avis de motion 5 mars 2018

Adoption d'un projet de règlement 5 mars 2018

Assemblée publique aux fins de consultation 28 mars 2018

Adoption du règlement 7 mai 2018

Certificat de conformité de la MRC des Chenaux 17 mai 2018

Ledit règlement est déposé à mon bureau à l'hôtel de ville où toute personne intéressée peut en prendre connaissance aux heures d'ouvertures. Ledit règlement entrera en vigueur selon la Loi.

Donné à Notre-Dame-du-Mont-Carmel ce 28 mai 2018.

Danny Roy, directeur général et secrétaire-trésorier